

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N°11 – Le 4 juillet 2007

Emplois, salaires, carrières : Communiqué des organisations syndicales de la fonction publique

Faisant suite à la déclaration de politique générale du Premier Ministre François FILLON à l'Assemblée Nationale, les huit organisations syndicales de la fonction publique ont établi le communiqué suivant :

Communiqué des organisations de la Fonction Publique CFTC, CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, SOLIDAIRES, CGC.

« Le Premier ministre vient de confirmer le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite : Ces suppressions auront des conséquences dramatiques sur l'emploi et les conditions de travail ainsi que sur le champ et les missions des services publics. Les usagers en seront les premières victimes. Encore une fois aucune réflexion ou discussion préalable sur les services publics n'a été conduite et c'est une logique exclusivement comptable qui prévaut.

Aucune réponse n'est apportée à la demande de négociations salariales visant à assurer le maintien du pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice.

Le « travailler plus pour gagner plus » ne saurait répondre à cette exigence ; il risque au contraire d'alourdir les conditions de travail et de développer la précarité.

Le refus du maintien du pouvoir d'achat pour tous a déjà pour conséquence un minimum de rémunération porté au SMIC et qui réduit encore l'amplitude de la grille.

Les personnels de la fonction publique (Etat, Territoriale, Hospitalière) attendent d'autres choix.

Nous, organisations syndicales, nous adresserons solennellement au gouvernement à l'occasion du Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat le 12 juillet pour exiger que s'ouvrent au plus vite des négociations portant sur la valeur du point d'indice commune à tous, les carrières et la reconstruction de la grille, et que les décisions en matière d'emploi public résultent d'un vrai débat sur les missions des services publics. »

Les organisations sont convenues de se réunir à nouveau, à l'issue du conseil supérieur du 12 juillet.